
États financiers du Musée des beaux-arts de Montréal

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4-5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-20

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 22 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Musée des beaux-arts de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2026

		2026				2025
	Notes	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
A court terme						
Encaisse		7 415 593	—	—	—	4 190 544
Débiteurs		632 809	—	6 511	—	3 836 791
Soldes interfonds		(6 937 399)	3 578 508	3 358 891	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement		3 533 638	—	—	—	4 079 792
Subventions à recevoir		165 725	2 287 198	—	—	3 373 849
Stocks de la Boutique-Librairie		412 484	—	—	—	507 669
Frais payés d'avance		1 712 803	—	—	—	1 866 376
		6 935 653	5 865 706	3 365 402	—	17 855 021
Subventions à recevoir		—	5 019 706	—	—	15 365 402
Placements	12	6 116 648	—	22 899 466	—	24 362 150
Immobilisations	4	—	102 889 072	—	—	105 346 998
Collection	2	—	—	1 000	—	1 000
Actif net au titre des prestations définies – Régime de retraite	8	—	—	—	—	67 000
		13 052 301	113 774 484	26 265 868	—	162 997 571
Passif						
A court terme						
Emprunts bancaires	5	40 078	905 398	—	—	9 106 018
Intérêts courus		175	49 732	—	—	61 732
Créditeurs et charges à payer		3 872 765	60 531	—	—	4 041 018
Produits perçus d'avance		2 282 946	—	—	—	1 958 741
Apports reportés		1 797 043	—	—	—	2 490 576
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement		—	1 471 617	—	—	1 571 617
Tranche à court terme de la dette	6	80 066	1 132 276	—	—	3 275 120
		8 073 073	3 619 554	—	—	22 504 822
Dette	6	—	5 019 705	—	—	6 232 047
Apports reportés	7	—	74 714 418	14 631 220	—	89 276 502
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	8	—	—	—	410 300	457 600
		8 073 073	83 353 677	14 631 220	410 300	118 470 971
Engagements	10					
Actifs nets						
Dotations		1 421 812	—	8 340 204	—	9 757 016
Investis en immobilisations		—	25 397 717	—	—	25 397 717
Investis en collection		—	—	1 000	—	1 000
Affectés d'origine interne		4 715 081	5 023 090	3 293 444	—	12 469 370
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		—	—	—	517 600	1 904 600
Non grevés d'affectation		(1 157 665)	—	—	(927 900)	(5 003 103)
		4 979 228	30 420 807	11 634 648	(410 300)	44 526 600
		13 052 301	113 774 484	26 265 868	—	162 997 571

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



Jessica Pathy, CPA auditrice, CA, présidente du comité d'Audit, administrateur



André Dufour, président du conseil d'administration du Musée, administrateur

Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2026

		2026					2025
		Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total
Notes		Opérations	Affectations				Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Généraux							
		Prix d'entrée et événements spéciaux					
		6 287 411	—	—	—	—	6 287 411
		Boutique-Librairie	—	—	—	—	2 304 972
		2 304 972	—	—	—	—	2 304 972
	11	Dons de la Fondation	—	—	—	—	8 176 983
		8 176 983	—	—	—	—	8 176 983
		Dons et commandites	—	—	—	—	623 932
		623 932	—	—	—	—	623 932
		Dons d'œuvres d'art	—	—	7 850 379	—	7 850 379
		—	—	—	—	—	—
	13	Aliénations d'œuvres d'art	—	—	175 521	—	175 521
		—	—	—	—	—	—
		Catalogues d'exposition	—	—	—	—	284 284
		284 284	—	—	—	—	284 284
		Souscriptions annuelles	—	—	—	—	2 590 640
		2 590 640	—	—	—	—	2 590 640
		Participations aux expositions	—	—	—	—	96 797
		96 797	—	—	—	—	96 797
	9	Placements	684 531	—	5 587	—	845 241
		—	—	—	—	—	—
		Location	—	—	—	—	456 438
		456 438	—	—	—	—	456 438
		Divers	—	—	—	—	270 889
		270 889	—	—	—	—	270 889
		21 247 469	684 531	—	8 031 487	—	29 963 487
							29 670 025
		Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques	—	—	—	—	18 301 815
	3	18 301 815	—	—	—	—	18 301 815
		Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement	—	423 755	—	—	431 927
	3	8 172	—	423 755	—	—	431 927
		Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	—	5 291 977	—	—	5 291 977
	7	—	—	5 291 977	—	—	5 291 977
		Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	—	—	3 003 009	—	3 003 009
	7	—	—	—	3 003 009	—	3 003 009
		39 557 456	684 531	5 715 732	11 034 496	—	56 992 215
							57 724 357

Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats et de l'évolution des actifs nets (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026						2025
	Fonds d'administration						
Notes	Opérations	Affectations	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges							
Expositions temporaires	4 804 424	—	—	—	—	4 804 424	2 907 105
Collection permanente	3 464 918	—	—	—	—	3 464 918	3 309 692
Sécurité et entretien	5 413 615	—	—	—	—	5 413 615	5 814 817
Administration	5 729 143	—	4 490	126 893	21 400	5 881 926	6 192 598
Programmes éducatifs	2 908 474	—	—	—	—	2 908 474	2 523 182
Boutique-Librairie	1 908 247	—	—	—	—	1 908 247	1 796 346
Conservation	6 942 513	—	—	182 773	—	7 125 286	6 999 016
Communications	5 885 489	—	—	—	—	5 885 489	6 546 735
Amortissement des immobilisations	—	—	6 054 428	—	—	6 054 428	5 459 319
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	2 704 100	—	2 704 100	3 788 633
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	7 850 379	—	7 850 379	6 638 892
Immeubles locatifs	282 683	—	—	—	—	282 683	340 382
Frais de gestion des placements	—	37 132	—	125 549	—	162 681	151 667
Intérêts – projets	8 172	—	423 755	—	—	431 927	666 434
	37 347 678	37 132	6 482 673	10 989 694	21 400	54 878 577	53 134 818
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les transferts interfonds	2 209 778	647 399	(766 941)	44 802	(21 400)	2 113 638	4 589 539
Transferts interfonds							
Contributions du fonds d'administration							
aux opérations	287 550	(287 550)	—	—	—	—	—
au fonds d'avantages sociaux	(22 555)	—	—	—	22 555	—	—
au fonds d'immobilisations	(924 535)	—	924 535	—	—	—	—
Excédent des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds	1 550 238	359 849	157 594	44 802	1 155	2 113 638	4 589 539
Apports reçus à titre de dotation	—	5 000	—	—	—	5 000	5 000
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	(20 855)	(20 855)	1 023 500
Actifs nets au début	(2 707 903)	5 772 044	30 263 213	11 589 846	(390 600)	44 526 600	38 908 561
Actifs nets à la fin	(1 157 665)	6 136 893	30 420 807	11 634 648	(410 300)	46 624 383	44 526 600

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée des beaux-arts de Montréal
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026	2025
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 113 638	4 589 539
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(516 716)	(447 809)
Amortissement des immobilisations	6 054 428	5 459 319
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 291 977)	(4 901 016)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(3 003 009)	(4 115 206)
Obligation au titre des prestations définies	(1 155)	196 100
	(644 791)	780 927
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	3 416 427	(4 228 819)
	2 771 636	(3 447 892)
Activités d'investissement		
Variation nette des subventions à recevoir	11 466 415	1 995 607
Variation nette des placements	(2 349 226)	684 756
Acquisition d'immobilisations	(3 609 421)	(2 576 659)
	5 507 768	103 704
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(8 160 542)	2 646 520
Remboursement de la dette	(3 275 120)	(3 275 120)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	3 705 967	1 581 185
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	2 670 340	2 825 603
Dotations reçues	5 000	5 000
	(5 054 355)	3 783 188
Augmentation nette de l'encaisse	3 225 049	439 000
Encaisse au début	4 190 544	3 751 544
Encaisse à la fin	7 415 593	4 190 544
<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	199 793	—
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	155 569	168 488
Apports reportés non encaissés	199 793	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds selon leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

Fonds d'acquisitions

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions et aliénations d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Fonds d'avantages sociaux

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Musée dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de toute dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés et les obligations sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds.

Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Soldes interfonds

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

Stocks de la Boutique-Librairie

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Collection

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Cette collection permanente est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le coût du régime de retraite à prestations définies du Musée est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Des dispositions légales, réglementaires ou contractuelles s'appliquent aux régimes de retraite à prestations définies et exigent l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation. Le Musée a choisi d'avoir recours à la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation (et non à des fins d'évaluation de la solvabilité ou de liquidation, ou à d'autres fins semblables) afin d'évaluer l'obligation au titre de son régime à prestations définies, conformément à l'exigence selon laquelle un tel régime doit faire l'objet d'une évaluation aux fins de la capitalisation établie en fonction des lois et des règlements applicables en matière de régimes de retraite. L'évaluation aux fins de la capitalisation est établie conformément aux lois et règlements applicables en matière de régimes de retraite, en général pour déterminer les cotisations à verser au régime.

Le coût du régime d'avantages postérieurs à l'emploi est également établi périodiquement par des actuaires indépendants. Aucune disposition légale, réglementaire et contractuelle n'exige d'établir une évaluation aux fins de la capitalisation. Par conséquent, le Musée utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour déterminer l'obligation au titre du régime à prestations définies. L'évaluation se fonde sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services dans le cas où l'évolution future des niveaux de salaire ou la croissance future des coûts a une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Apports reportés

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subventions

	2026	2025
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Conseil des arts du Canada	450 000	450 000
Ministère de la Culture et des Communications	16 751 500	16 749 200
	17 571 500	17 569 200
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	89 017	213 951
Soutien aux sociétés d'État et organismes nationaux	15 509	19 991
Soutien des expositions permanentes et itinérantes	568 789	521 534
Autres subventions	57 000	47 000
	730 315	802 476
	18 301 815	18 371 676
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	431 927	666 434

4. Immobilisations

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	155 404 096	96 750 902	58 653 194	62 256 795
Améliorations des bâtiments	17 025 991	4 951 246	12 074 745	12 704 922
Mobilier et équipements	13 578 382	8 384 675	5 193 707	1 598 501
Infrastructure numérique	3 962 308	2 996 355	965 953	1 278 172
Travaux en cours	603 756	—	603 756	2 110 891
	215 972 250	113 083 178	102 889 072	105 346 998

5. Emprunts bancaires

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire selon ses besoins, jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$; le solde utilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2025). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux de 4,45 % (4,95 % au 31 mars 2025) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2026, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique. Ces projets représentent des emprunts de 15 431 936 \$ (14 766 800 \$ au 31 mars 2025) dont le solde utilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 945 476 \$ (9 106 018 \$ au 31 mars 2025). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès du ministère des Finances et portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à trois mois majorés de 0,020 % (2,425 % au 31 mars 2026; 2,628 % au 31 mars 2025).

6. Dette

	2026	2025
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances		
Portant intérêt au taux de 2,186 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 50 327 \$, échu en novembre 2025 ^{a)k)}	—	50 327
Portant intérêt au taux de 1,965 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 912 431 \$, échu en mars 2026 ^{b)k)}	—	1 912 431
Portant intérêt au taux de 2,572 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 80 066 \$, échéant en mars 2027 ^{c)k)}	80 066	160 132
Portant intérêt au taux de 2,454 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 88 072 \$, échéant en février 2027 ^{d)k)}	88 072	176 145
Portant intérêt au taux de 2,083 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 251 231 \$, échéant en mars 2029 ^{e)k)}	753 693	1 004 924
Portant intérêt au taux de 1,173 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 100 020 \$, échu en mars 2026 ^{f)k)}	—	100 020
Portant intérêt au taux de 2,432 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 62 874 \$, échéant en décembre 2026 ^{g)k)}	62 874	125 749
Portant intérêt au taux de 3,627 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 488 807 \$, échéant en décembre 2032 ^{h)k)}	3 421 648	3 910 455
Portant intérêt au taux de 3,437 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 17 438 \$, échéant en décembre 2027 ^{i)k)}	34 877	52 315
Portant intérêt au taux de 4,052 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 223 852 \$, échéant en mars 2034 ^{j)k)}	1 790 817	2 014 669
	6 232 047	9 507 167
Tranche à court terme	1 212 342	3 275 120
	5 019 705	6 232 047

6. Dette (suite)

- a) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- b) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- c) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- d) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- e) En date du 29 novembre 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 512 310 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 18 mars 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 500 100 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phases IV et V.
- g) En date du 24 mars 2023, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 314 374 \$. Cet emprunt a permis de financer le réaménagement de locaux en vue d'accroître les superficies destinées aux réserves muséales.
- h) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 4 888 069 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- i) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 87 192 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase VI.
- j) En date du 15 mars 2024, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 238 521 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- k) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

6. Dette (suite)

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2027	1 212 342	1 212 342
2028	981 328	981 328
2029	963 890	963 890
2030	712 659	712 659
2031	712 659	712 659
2032 et suivants	1 649 169	1 649 169
	6 232 047	6 232 047

7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	76 100 635	79 420 466
Apports reçus durant l'exercice	3 905 760	1 581 185
Amortissement de l'exercice	(5 291 977)	(4 901 016)
Solde à la fin	74 714 418	76 100 635

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	13 175 867	12 955 342
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	20 000	20 000
Dons de la Fondation	2 166 035	2 335 496
Revenus de placement	2 272 327	1 980 235
Amortissement de l'exercice	(3 003 009)	(4 115 206)
Solde à la fin	14 631 220	13 175 867

8. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies destiné à ses employés non syndiqués. La direction a décidé de terminer ce régime en date du 30 novembre 2024 et le processus de terminaison a été finalisé durant l'exercice terminé le 31 mars 2026. Les employés non syndiqués actuels du Musée profitent d'un régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 325 980 \$ (320 899 \$ en 2025).

Les informations relatives au régime terminé se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	—	2 890 500
Juste valeur des actifs du régime	—	3 037 500
Excédent du régime	—	147 000
Provision pour moins-value	—	(80 000)
Actif net au titre des prestations définies comptabilisé	—	67 000

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Charge de l'exercice	—	318 300
(Remboursement) paiements en espèces	(3 300)	114 700
Prestations versées par le régime	27 400	967 400
Prestations versées à la suite d'un règlement	3 010 200	10 371 700

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2026.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	453 100	481 200
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	42 800	23 600
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	410 300	457 600

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Charges de l'exercice	21 400	23 900
Paievements en espèces constatés	25 900	31 400

9. Revenus de placement afférents aux dotations

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Intérêts et dividendes	630 200	609 511
Variation de la juste valeur réalisée	1 514 011	1 231 744
Variation de la juste valeur non réalisée	812 647	726 193
	2 956 858	2 567 448

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2026		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	684 531	—	684 531
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	2 272 327	2 272 327
	684 531	2 272 327	2 956 858
	2025		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	587 213	—	587 213
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	1 980 235	1 980 235
	587 213	1 980 235	2 567 448

10. Engagements

Le Musée est lié par un contrat de location d'un local pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des services audiovisuels et des travaux de rénovation, pour un montant total de 2 746 006 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2027	1 354 677
2028	714 532
2029	660 097
2030	16 700

11. Organismes et opérations apparentés

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement et des événements-bénéfices. Le Musée a comptabilisé des dons provenant de ces campagnes et événements totalisant 12 664 859 \$ (11 683 386 \$ en 2025) dont 8 176 983 \$ (8 473 373 \$ en 2025) sont inclus au poste Dons de la Fondation et 4 487 876 \$ (3 210 013 \$ en 2025) sont inclus au poste Apports reportés. De l'ensemble de ces dons, 2 166 035 \$ (2 335 496 \$ en 2025) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 2 111 572 \$ (1 969 928 \$ en 2025) pour soutenir les activités éducatives, 1 978 209 \$ (1 413 473 \$ en 2025) pour les expositions, un montant de 6 309 043 \$ (5 864 489 \$ en 2025) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 100 000 \$ (100 000 \$ en 2025) pour la réalisation du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

11. Organismes et opérations apparentés (suite)

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (suite)

Les données financières condensées de la Fondation aux 31 mars 2026 et 2025 sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	95 098 078	79 588 151
Éléments de passif	4 127 923	4 833 102
Soldes de fonds	90 970 155	74 755 049
	95 098 078	79 588 151
Résultats		
Produits		
Apports	25 354 010	9 807 003
Revenus de placement	7 891 562	7 401 272
Subventions	14 885	263 609
	33 260 457	17 471 884
Charges	4 380 492	3 963 724
Dons au Musée	12 664 859	11 683 386
Excédent des produits sur les charges	16 215 106	1 824 774
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	8 906 560	(4 719 009)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12 221 864)	76 224

12. Instruments financiers

Le Musée détient une quote-part de 27,146 % (29,088 % en 2025) d'un portefeuille de placements détenu conjointement avec la Fondation qui est composé des éléments suivants :

	2026	2025
	\$	\$
Encaisse	420 123	562 152
Fonds du marché monétaire	304 647	644 215
Obligations canadiennes	18 129 092	15 616 444
Actions canadiennes	17 700 943	28 021 172
Actions américaines et étrangères	47 803 135	28 408 312
	84 357 940	73 252 295
Parts d'un fonds immobilier évaluées au coût	10 408 888	10 499 867
Parts d'un fonds d'obligations évaluées au coût	12 122 486	—
	106 889 314	83 752 162
Quote-part détenue par le Musée	29 016 114	24 362 150

12. Instruments financiers (suite)

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, le Musée est exposé aux risques financiers suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements du Musée fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est exposé à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui incluent des titres étrangers. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut un montant de 1 889 113 \$ (252 538 \$ au 31 mars 2025) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans l'encaisse, un montant de 2 955 \$ (3 226 765 \$ au 31 mars 2025) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les débiteurs ainsi qu'un montant de 255 709 \$ (205 550 \$ au 31 mars 2025) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les créditeurs et charges à payer.

b) Risque de taux d'intérêt

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui détient des titres à revenu fixe. La juste valeur de cette quote-part est donc indirectement soumise à la variation des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (y compris les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Musée est exposé indirectement à ce risque puisqu'il détient une quote-part d'un portefeuille de placement qui détient des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois une quote-part dans un portefeuille de placements qui détient des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

13. Aliénations d'œuvres d'art

Des produits de 175 521 \$ (3 256 342 \$ en 2025) et des charges de 3 971 \$ (7 700 \$ en 2025) ont été comptabilisés durant l'exercice en lien avec des aliénations d'œuvres d'art. La direction a décidé d'affecter le résultat net de ces opérations au fonds d'acquisitions dans l'intention de consacrer cette somme à des acquisitions futures d'œuvres d'art.

14. Collection du Musée

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 165 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La collection est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).